



GRANDS PROJETS, IMAGE DE LA VILLE

Mise en lumière de la place de la Grille

La rénovation de la place de la Grille est un projet majeur pour la Ville et la mise en valeur de son centre historique. L'aménagement de la place pour répondre aux attentes d'en faire un lieu à la fois convivial, apaisé, animé et commerçant.

Les derniers travaux d'aménagement sont en cours, la place de la Grille va s'animer progressivement. Depuis le vendredi 9 février, la place s'illuminera chaque soir.

Publié le 09 février 2024

@ *lucas Lomazzi*

Les travaux terminés, la place de la Grille est désormais accessible. Après le retour du marché mercredi 7, la place s'anime un peu plus depuis le vendredi 9 février avec sa mise en lumière. À la nuit tombée, chaque soir, la place s'illumine et dévoile une ambiance toute autre. La conception de l'éclairage a été imaginée en lien à la fois avec le passé de la place et ses fonctions actuelles.

Jusqu'en 2018, l'éclairage de la place de la Grille était uniquement fonctionnel, répondant aux besoins de la circulation. Pour la nouvelle place, la Ville a travaillé avec l'agence de conception lumière Noctiluca afin de donner une nouvelle dimension à l'éclairage.

Le projet de mise en lumière crée une ambiance nocturne propre au site, offrant au promeneur une perception nouvelle de la place notamment en lien avec la présence de l'eau sur le site et l'histoire de la place. Il vise à susciter de l'émotion tout en répondant aux besoins de visibilité.

Un éclairage pensé dans la sobriété

La pollution lumineuse et les consommations énergétiques représentent de grands enjeux.

Lutter contre la pollution lumineuse implique une grande vigilance dans le choix des sources lumineuses et leur implantation. Cela nécessite également d'accepter des niveaux d'éclairement globalement plus faibles que ceux auxquels nous sommes habitués jusqu'à présent, pour *in fine* ne gêner ni les riverains, ni la faune et la flore.

La place s'allume en même temps que l'éclairage public, soit entre 17h et 19h selon la saison. Il s'éteindra à minuit l'hiver et à 1h du matin l'été.

Côté technique, les éclairages d'agrément et fonctionnels sont assurés par des LED 7 lux. La consommation en 2024 sera de l'ordre de 1080w pour l'ensemble, soit une baisse de consommation de 40 % par rapport au seul éclairage fonctionnel en 2018. Pour comparaison, un fer à repasser consomme entre 2000w et 3000w.

L'animation de la place va crescendo

La place désormais accessible s'anime progressivement. Le marché hebdomadaire a d'ailleurs fait son retour sur la place le 7 février. Les quelques finitions qui auront lieu ponctuellement n'empêcheront pas la tenue d'événements prochainement : inauguration le 20 mars, suivie d'animations ponctuelles les mercredis, samedis et dimanches jusqu'au 30 avril, qui marquera la grande fête de Saint-Brieuc.

<https://www.saint-brieuc.bzh/information/actualites/mise-en-lumiere-de-la-place-de-la-grille>



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)